Informations de base	
2006/0099(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Procédure terminée
Transports: procédure d'examen et de consultation préalables pour des dispositions législatives, réglementaires ou administratives envisagées par les états membres susceptibles d'interférer avec la réalisation de la politique commune des transports (abrog. décision 62/403/CEE). Codification **Subject** 3.20 Politique des transports en général	